

Diplomatie féministe : un grand pas pour l'égalité

L'égalité de genre et les droits des femmes et des filles comme priorité de notre politique étrangère

En 2019, la France est le 4^e pays à avoir adopté officiellement une diplomatie féministe à la suite de la Suède, du Canada et du Luxembourg.

La diplomatie féministe est fondée sur la conviction que **tous les êtres humains doivent jouir des mêmes droits, libertés fondamentales et opportunités** et réaffirme **l'égalité de genre comme une condition inhérente à la paix et au développement durable**.

En adoptant une diplomatie féministe, la France fait de l'égalité de genre et de l'universalité des droits des femmes et des filles **une priorité dans tous les champs de sa politique étrangère** (enjeux globaux, diplomatie culturelle, diplomatie économique, affaires politiques, crises et conflits, paix et sécurité, etc.).

La diplomatie féministe est également mise en œuvre au sein du ministère dans un souci d'exemplarité en matière d'égalité femmes-hommes, de lutte contre toutes les formes de discriminations, de violences sexuelles et fondées sur le genre, et de harcèlement moral et sexuel (consulter le **plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, sur Diplonet).

Le renouvellement en cours de la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe (publication prévue d'ici fin 2024) est l'occasion de définir l'approche française et ses priorités, de rehausser l'ambition dans un contexte

Tous les mois, découvrez un enjeu de notre diplomatie porté et piloté par la direction générale de la mondialisation (DGM) au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Culture, médias, patrimoine, enseignement, recherche scientifique, langue française, économie, énergie, environnement, climat, biodiversité, développement durable, santé, démocratie, égalité de genre, société civile, jeunesse, engagement citoyen, territoires, numérique, IA, gastronomie, sport !

Une constellation de thématiques qui soulève les enjeux stratégiques au cœur de notre société et de nos relations internationales dans toute leur complexité... et sur laquelle œuvrent les près de 420 agents de la DGM, et les plus de 5300 au sein du réseau à l'étranger.

Chiffres clés

+ 25 millions

d'IVG dangereuses sont pratiquées chaque année dans le monde.

31 millions

de filles en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisées.

28 femmes

chefs d'État ou de gouvernement dans le monde en 2024.

Sources : Le Monde, UNESCO, ONU Femmes

de montée des conservatismes et des mouvements anti-droits, appelé « backlash », sur la scène internationale.

La défense des droits et santé sexuels et reproductifs est une pierre angulaire historique de notre diplomatie féministe. Depuis le 4 mars 2024, la France est le seul pays au monde à inscrire explicitement et en toutes circonstances « la liberté garantie de la femme de recourir au droit à l'interruption volontaire de grossesse » dans sa constitution.

Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe : quels outils pour quels objectifs ?

Un plaidoyer pour une prise en compte systématique de l'égalité de genre

La France joue un rôle de leader remarqué sur la scène internationale. Elle s'emploie à préserver les avancées et faire progresser l'égalité de genre et les droits des femmes et des filles dans toutes les enceintes multilatérales : G7, G20, Commission des Nations unies pour le Statut des Femmes (CSW), Assemblée Générale des Nations unies, ainsi que les instances européennes (Conseil de l'Europe, Conseil de l'UE, Commission européenne). Face au « backlash » et aux tentatives de recul, la France se coordonne avec les pays affinitaires pour former des coalitions fortes au sein des instances.

Quelles actions concrètes ?

Nous menons de nombreuses démarches diplomatiques avec l'appui de nos missions permanentes et ambassades :

- pour plaider le retrait de certains textes ou déclarations anti-droits humains comme par exemple la Déclaration du Consensus de Genève (document anti-avortement signé par 32 pays en 2020) ;
- pour faire campagne en faveur de l'universalisation de textes ambitieux telle que la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe, instrument juridique international le plus abouti contre les violences faites aux femmes et domestiques. Grâce aux démarches de la France, 3 nouveaux États ont ratifié la Convention en 2022 (Moldavie, Royaume-Uni, Ukraine), l'Union européenne en 2023, et la Lettonie en 2024 ;
- pour encourager et accélérer les engagements en matière d'égalité de genre, la France a co-présidé le Forum Génération Égalité en 2021 avec le Mexique. Plus grand rassemblement féministe mondial depuis la Conférence de Pékin de 1995, cet événement a rassemblé des acteurs divers (gouvernements, institutions, société civile, secteur privé) autour d'un plan mondial d'accélération de 40 milliards de dollars.

Un soutien important aux organisations de la société civile (OSC) et des activistes féministes

Grâce au Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) qui a mobilisé 134 millions d'euros pour 1000 associations dans plus de 70 pays de 2020 à 2022, la France est le premier financeur des OSC féministes et des institutions pour les droits des femmes en 2021-2022 (145 M\$). Le FSOF a été renouvelé en septembre 2023 pour une nouvelle phase de cinq ans (2023-2027). Avec cet instrument, la France soutient les mouvements féministes des pays partenaires et leur expertise dans de nombreux champs d'action : genre et climat, l'Agenda Femmes paix et sécurité, les droits et santé sexuels et reproductifs, l'éducation des filles, l'éradication des violences fondées sur le genre, le leadership et la participation politique des femmes, ou encore leur autonomisation économique.

1. Source : Creditor Reporting System, statistiques OCDE-CAD.

2. Source : Document de politique transversale 2024 (DPT) – Politique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les annonces du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères à l'occasion du 8 mars donnent le cap pour les années 2024 et 2025.

Qu'est-ce que le « backlash » ?

La notion de « backlash » (« retour de bâton ») désigne le recul global des droits des femmes et des filles et des personnes LGBT+ à l'échelle internationale. Les mouvements « anti-droits », regroupés en organisations, réseaux ou partis politiques, menacent les droits fondamentaux des femmes et des filles en s'attaquant aux normes législatives et textes internationaux, et en promouvant des discours anti-féministes et conservateurs. Leur progression dans toutes les instances et dans les sociétés se renforce, facilitée par une activité notable dans l'environnement numérique (réseaux sociaux, plateformes en ligne...).

Une part croissante de nos financements dédiés à l'égalité de genre

521 M€

crédits alloués à la diplomatie féministe de la France, en 2023².

10,2 M€ (période 2019-2023)

pour le Fonds mondial pour les survivants et survivantes de violences sexuelles liées aux conflits créé lors de la présidence française du G7 et co-fondé par Mme Nadia Murad et le Dr. Denis Mukwege, récipiendaires du prix Nobel de la paix 2018.

95 M\$

alloués à l'initiative AFAWA, pour renforcer l'entrepreneuriat des femmes en Afrique.

400 M€ (période 2023-2027)

mobilisés dans le cadre du Forum Génération Égalité, pour contribuer à la mise en œuvre de la stratégie internationale de la France en faveur des droits et santé sexuels et reproductifs.

La stratégie droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR)

Les DSSR sont un des piliers de la diplomatie féministe française et font l'objet d'une stratégie dédiée (2023-2027). Cette stratégie porte

trois changements clés :

- > elle se concentre sur l'approche par les droits, plaçant les individus et leurs droits au centre ;
- > elle place les DSSR comme pierre angulaire de la diplomatie féministe française ;
- > elle définit 6 thématiques prioritaires d'action : l'accès aux produits et services de santé sexuelle et reproductive, l'accompagnement au changement social et comportemental, l'accompagnement au changement social et comportemental, l'accès à l'avortement sécurisé, la lutte contre les pratiques néfastes et les violences sexuelles et fondées sur le genre, l'égalité et l'accès aux droits pour les personnes LGBT+, la défense des DSSR en situation de crise.

La diplomatie féministe : un intérêt grandissant dans le monde

Depuis 2014, le concept de diplomatie féministe convainc de plus en plus de pays à l'international. Bien qu'il n'existe pas de définition universellement partagée de ce qu'est une diplomatie féministe, le nombre de pays qui proclament avec force que les droits des femmes et des filles forment une composante centrale de leur politique étrangère ne cesse d'augmenter et n'est pas l'apanage de pays occidentaux ou du Nord. Ils s'engagent à donner l'ambition et les moyens nécessaires pour faire respecter ces droits et promouvoir l'égalité de genre en se dotant d'une politique étrangère féministe : Suède (2014, s'est retirée depuis) ; Canada (2017) ; Luxembourg (2018) ; France (2019) ; Mexique (2020) ; Allemagne (2021) ; Espagne (2021) ; Libye (2021) ; Chili (2022) ; Argentine (2022) ; Pays-Bas (2022) ; Libéria (2022) ; Colombie (2023) ; Slovaquie (2023) ; Mongolie (2023).

Depuis quelques années la coopération entre les diplomaties féministes s'est considérablement renforcée et densifiée. Des groupes de discussions formels et informels émergent et des conférences internationales s'organisent :

- Feminist Foreign Policy + Group (FFP+)**
La France fait partie du groupe de coordination des diplomaties féministes et des États intégrant les enjeux de genre dans leurs politiques étrangères à New York, qui se réunissent régulièrement pour renforcer leur pouvoir d'action. En marge de la dernière Assemblée générale des Nations unies, le FFP+ a signé la première déclaration politique conjointe pour une approche féministe de la politique étrangère lors d'un événement ministériel.
- La conférence internationale Shaping Feminist Foreign Policy**
Espace de dialogue entre ministres, personnalités expertes et de haut niveau et ONG, sur les stratégies collectives, les pratiques et les défis liés à la mise en œuvre des politiques étrangères féministes. Après le Mexique en 2024, la France organisera le prochain sommet en 2025.

La France a également signé un protocole d'entente en matière de diplomatie féministe avec le Chili en 2023 et le fera en 2024 avec la Colombie. Nous sommes également démarchés par de plus en plus de pays pour partager notre expérience après quatre ans de mise en œuvre.

Ils contribuent à la diplomatie féministe au sein du ministère

> La mission de la diplomatie féministe et de l'éducation (DGM/DAG/DFEM) pilote la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes, avec le concours de la direction des Nations unies, des organisations internationales, des droits de l'Homme et de la francophonie (DGP/NUOI) sur l'action multilatérale et de la direction de l'Union européenne (DUE) sur l'action européenne.

> L'ambassadrice et secrétaire générale du Forum Génération Égalité (SG/AMBTHEM) porte nos priorités à l'international.

> La Haute fonctionnaire à l'égalité des droits veille à l'égalité femmes-hommes et au volontarisme du ministère, en lien avec les services de la direction des ressources humaines (DGAM/DRH) qui pilotent la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle.

> Les référentes et référents égalité diffusent et veillent à la mise en œuvre des objectifs sur les volets externe et interne dans chaque service et poste diplomatique grâce à l'élaboration d'une feuille de route.

> Toutes les agentes et tous les agents du ministère au quotidien !

Ressources et formations des agentes et agents du ministère

Conçu par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères avec Expertise France et l'Agence française de développement, le MOOC Genre et développement est en ligne sur Diplomatica. N'hésitez pas à suivre la formation et notamment son module 5 dédié à la diplomatie féministe !